Le Forgien

INFOS MAIRIE

ACCUEIL MAIRIE

05.46.35.52.70
05.46.35.56.42

mairie.forges@orange.fr
www.mairie-forges.fr

SALLE DES FÊTES

Réservations à la mairie
La gestion est assurée par Stéphanie Bret

Agence Postale Communale

Horaires d'ouverture :
Lundi : 14h – 17h
Mardi, mercredi, jeudi, samedi : 9h – 12h
Vendredi : 14h30 – 17h30

Renseignements
05 46 35 52 69

Horaires d' ouverture de votre mairie :

	Matin	Après-midi
Lundi	9h/12h	14h/18h
Mardi	9h/12h	Fermé
Mercredi	Fermé	14H/19h
Jeudi	9h/12h	Fermé
Vendredi	9h/12h	14h/17h30

Vous retrouverez la liste des assistantes maternelles, des entreprises et des associations de la commune sur notre site internet : **www.mairie-forges.fr** ou en mairie.

Permanences des élus :

Micheline BERNARD : Maire, vous recevra en mairie le lundi, mercredi et vendredi après-midi sur rendez-vous

Philippe BARITEAU : 1er Adjoint, délégué à la voirie, aménagement, environnement sur rendez-vous après 17 h

Gérard RENOU : 2ème Adjoint, délégué aux bâtiments, à l'urbanisme et au PLU, du mercredi au vendredi sur rendez-vous.

Isabelle VILLAUDY TALLEC : 3ème Adjoint, déléguée aux affaires scolaires, péri-scolaires et à la communication, sur rendez-vous.

Gilbert BERNARD : conseiller délégué à l'action sociale et aux solidarités, assurera une permanence au titre du CCAS tous les jeudi matin et sur rendez-vous.

DÉLÉGATION TERRITORIALE DU PAYS D'AUNIS

Permanence les mardis (au lieu du jeudi) de 9 h à 12h. au service social d'Aigrefeuille, 8, avenue des Marronniers. Prendre impérativement rendez-vous au secrétariat au **05 46 35 53 37**

Gestion des dossiers aux heures d'ouverture de la mairie :

Christine
sauf vendredi et mercredi après 17 heures
☛ état-civil, recensement militaire, élections, carte d'identité, passeport, sortie territoire :
Catherine sauf lundi
☛ urbanisme, voirie, assainissement

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Le samedi 17 janvier 2015 à partir de 10 heures, les bénévoles vous attendent pour le pot de l'amitié à l'occasion de la nouvelle année.

Lancement du prix des lecteurs et présentation des liseuses électroniques.

En dehors de l'accueil des scolaires, la bibliothèque est ouverte à tous
mercredi et vendredi de 16 à 18 heures - samedi de 10 à 12 heures.
05.46.35.45.55 – bibli.forges@laposte.net

Pour consulter le catalogue du réseau des bibliothèques de Bouhet, Forges, Landrais et Le Thou : http://aunissud.bibli.fr

Nouveaux arrivants :

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants et les invitons à se présenter au secrétariat de la mairie munis de leur livret de famille.

Le Forgien

JANVIER 2015
N° 29

Bulletin municipal d'informations

- Vie communale
- Vie pratique
- Jeunesse
- Chronique du passé
- Vie associative

Mail : mairie.forges@orange.fr

Site internet : www.mairie-forges.fr

Le Mot de Madame le Maire

Les fêtes de fin d'année sont terminées, période de joie et de réconfort partagés entre petits et grands. Comme chaque année, nos villages ont revêtu leurs habits de lumière que nous regardons toujours avec des yeux émerveillés.

Au nom de mes collègues élus et de nos employés, je vous présente tous mes meilleurs de vœux de bonheur et santé pour cette nouvelle année. Que 2015 puisse répondre au maximum à vos espérances personnelles , professionnelles et collectives. Mes vœux s'adressent tout particulièrement à celles et ceux qui souffrent dans leur vie quotidienne (maladie, baisse de revenus, chômage...). Comment supporter les efforts demandés à « ceux qui se lèvent tôt pour aller travailler » alors que nous voyons au quotidien des agissements insouciants voire malhonnêtes des personnes gravitant autour du monde de la finance sans foi ni loi.

Depuis plusieurs années, lors de bulletins ou de rencontres, je vous alerte sur l'état des finances publiques. Voici 40 ans que l'état vote son budget en déséquilibre, mal atténué quand la croissance économique était au rendez-vous. Mais avec une économie mondialisée et déréglementée et la crise de 2008 , il va falloir se recentrer sur nos réels besoins et nos actions essentielles.

Les difficultés réelles du moment n'incombent pas au seul monde politique mais aussi à l'évolution du comportement de l'être humain. La peur de l'étranger, le rejet ou simplement l'indifférence de l'autre, le repli sur soi, le manque de solidarité et de respect, l'individualisme ne font qu'enrichir le discours populiste et xénophobe du premier degré.

Le 8 mai prochain on va célébrer le 70ème anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale. Avons-nous oublié la crise de 1929, la montée du nazisme et toutes ses conséquences désastreuses ? On ne construit l'avenir qu'en tirant les leçons du passé.

Après un an de mandat, la municipalité organisera au printemps une réunion publique pour débattre ensemble de nos projets et écouter vos problèmes et suggestions.

Je tiens néanmoins à évoquer un sujet délicat souvent polémique : l'implantation d'éoliennes. Comme beaucoup de collectivités de la CDC AUNIS SUD, la commune de FORGES a été sollicitée par de nombreux porteurs de projets éoliens.

Je vous rappelle quelques éléments. La FRANCE possède le second gisement de vent en EUROPE derrière la Grande-Bretagne. Les objectifs de la loi actés par les accords de l'Union Européenne en mars 2007 et le Grenelle 1 sur l'environnement sont les suivants : en 2020, 23 % de l'énergie consommée doit être fournie par les énergies renouvelables, soit 25 000 méga watts (1800 MW pour la région POITOU-CHARENTES). Au 31 décembre 2014 le taux atteint est de 13 %, soit 8250 MW installés dont 345 MW en POITOU-CHARENTES.

Si le conseil municipal est sollicité il s'agit simplement d'un avis consultatif aussi bien pour l'accomplissement des études que pour le permis de construire ; le PC est en effet un permis d'ÉTAT accordé et signé par le préfet. Vous pourrez lire en page intérieure le détail de la décision de conseil municipal concernant la demande de la société « VOL-V ».
Dans le cadre du contournement de Puydrouard, j'ai obtenu la confirmation des travaux du rond-point ouest pour le 1er semestre 2015 .

Meilleurs vœux pour 2015

Amicalement, Micheline BERNARD

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL (extraits)

10 octobre 2014

Projet Eolien

Madame le Maire introduit le débat en rappelant que la Société VOL-V a présenté le 23 Mai 2014 au Conseil Municipal un projet éolien sur le Territoire de la Commune.
Elle informe le Conseil Municipal qu'elle-même et Monsieur TERRIEN Philippe, en tant que Membres intéressés vont quitter la salle du Conseil.
Madame BERNARD Micheline et Monsieur TERRIEN Philippe quittent la salle et ne prennent part ni au débat, ni au vote.
Monsieur BARITEAU Philippe, Maire-Adjoint préside l'Assemblée. Il rappelle que la Commune devra se prononcer lors de trois étapes : Au moment du dépôt du permis de construire, lors de l'enquête publique et à la réunion de la Commission des Sites. Le permis de construire est un permis d'État donc accordé ou refusé par le Préfet.
La Société VOL-V souhaite l'accord du Conseil Municipal pour réaliser l'ensemble des études de faisabilité en vue de la construction et de l'exploitation d'un parc éolien sur la Commune (études environnementales, études des contraintes réglementaires et administratives, contacts avec les propriétaires et exploitants agricoles).
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 9 voix pour et 3 voix contre:
- Prend acte de la réalisation prochaine par la Société VOL-V de l'ensemble des études de faisabilité ;
- Demande que la Commune soit destinatrice de l'ensemble de ces études ;
- Demande qu'une concertation soit engagée avec la population à chaque étape du projet.

Subvention

Une subvention exceptionnelle de 1000 € est accordée à la nouvelle association « Forges en Fête » afin de pouvoir démarrer ses activités d'animation dans la commune.

Location Salle des Fêtes

Maintien du tarif de 500 € pour la location de la salle des fêtes à M. Patrick Le Goff qui pratique des cours de danse.
12 décembre 2014, le Conseil Municipal a validé :
le règlement de la cantine scolaire, applicable au 4 janvier 2015.
la convention commune/Bambins d'Aunis pour l'organisation des TAP
l'adhésion au service commun d'instruction du droit des sols de la CDC

ETAT-CIVIL

Décès :

Marcel GARDON le 17 décembre

Naissances :

Louna JOURNAUD le 16 septembre
Hugo CHAUVET le 18 septembre
Gabin BARIL le 9 novembre
Jules DO SOUTO SANJUAN le 12 novembre
Anna FRICHE le 14 novembre
Pierre TOUCHARD le 26 novembre
Raphaël BIET METAIS le 26 novembre

Mariages :

Rudy GUERIN et Laëtitia LEVY le 27 septembre

Sommaire

- Infos diverses .....P 3/4
- Jeunesse.....P 5/6
- Infos Services.....P 7
- Animations.....P 8
- Infos diverses.....P 9
- Animations.....P 10
- Histoire.....P 11
- Infos Commune.....P 12

Création et impression Graphi- Top - Certifié Imprim'vert

Chronique du temps passé

Comme promis voici le 2ème récit retraçant un peu l'histoire de Forges jadis.....
Nous allons vous parler du château de Mandroux, ou plus précisément de la « Seigneurie de Mandroux ».

La châtellenie de Mandroux relevant du comté de Benon avait droit de haute et moyenne juridiction au devoir de 12 Livres tournois, à mouvance de Vassal, de Seigneur et Marmotin doit au prêtre 25 Sols payables par année.
De cette châtellenie relève les fiefs de Bazauges, La rouffière, Daucher, L'Aumonerie, La motte Drouard et l'église de Forges.

Voici la liste des propriétaires :

En 1501 - Messire Philippe de Barbezières à cause de sa femme Demoiselle de Fonsèque, seigneur de Mandroux.

En 1579 - Pierre de Magne Seigneur de Mandroux et Sigogne.

En 1614 - Benjamin de Magne.

En 1671 - un autre Pierre de Magne.

En 1711 - Dame Philberte de Gassiou, Dame de Mandroux, veuve de François de Plantedoye vendit en 1717 à Paul Depont, ancien directeur de la chambre de commerce de La Rochelle.

En 1754 - Paul François Depont.

Ce Paul François Depont est le dernier seigneur qui eut le droit de basse et moyenne justice selon des lettres trouvées à l'arsenal de La Rochelle est signé du roi Louis XIV qui lui conférait les privilèges attachés à la charge de trésorier général des finances. Ses armoiries étaient d'Azur au pont d'or maçonné de sable.
Il eu 2 fils l'ainé Paul, banquier est seigneur des Granges de Virson, St Vincent des chaumes, Basauge et la châtellenie d'Aigrefeuille.
Le second Jean Samuel, seigneur de Mandroux, conseiller du roi, maitre des requêtes ordinaires en son hôtel, intendant de justice, police et finances en la généralité du Bourbonnais. Il est né à La Rochelle le 31 Mars 1725, il mourut le 23 décembre 1805. Il était marié à Marie Madeleine de L'Escureul de la Touche.
Ses jugements de justice étaient exécutés en 1766 par MILLET juge de la châtellenie, FAURIE procureur fiscal et Pierre Jean ARGNAUD notaire royal héréditaire à Mandroux.

A l'approche de la révolution le seigneur habite surtout Paris, en 1791 il part à l'étranger et nous lisons en date du 28 Novembre 1792 :

La municipalité assemblée dans la chambre commune par la voie de son procureur dit ; jusqu'à ce que le Sieur Depont dit de Mandroux cy-devant seigneur de la terre de Forges ait rapporté son certificat en règle d'existence en France, il est pensé émigré et ses biens confisqués au profit de la nation conformément à la loi de l'assemblée nationale. Il dépend à CHALLOU, le fermier l'exploitation des bois et futaies de Mandroux.
Le 10 Novembre1793 les papiers du cy-devant seigneur son remis par son frère le cy-devant seigneur Depont des Granges de Virson à 2 citoyens , SIMONEAU et CHARRON Antoine qui apportent les dits papiers à la chambre commune.
La municipalité décide de les brûler le 17 Novembre. Le conseil général y est convoqué ainsi que tous les citoyens. Il ressort du procès verbal : « Aujourd'hui 17 Novembre 1793, l'an deuxième de la République Française une et indivisible à 3 heures de l'après-midi, nous, maire, officiers municipaux et notables de la commune de Forges assemblés face à la place de l'arbre de la liberté, y avons fait apporter les titres féodaux et seigneuriaux qui nous avaient été déposé dans notre commune ainsi qu'il appert par les 2 procès verbaux. Nous y avons à cet effet, en conformité de la loi, dressé un feu de joie d'iceux. Un nombre indéfinis de citoyens et citoyennes de tout âge s'y sont réunis et ont apporté du bois pour qu'ils fussent plutôt réduits en cendres.
Le citoyen maire, après y avoir mis le feu, a entonné l'hymne marseilloise ce qui a été par tous les spectateurs répété avec le zèle et l'ardeur du vrai Républicain. Les danses ont succédé à l'hymne et successivement des chansons relatives à la révolution en répétant sans cesse ça ira, ça ira. Cette fête a duré jusqu'à la nuit et s'est terminé par une farandole autour de l'arbre de la liberté en criant unanimement, Vive la République et nos représentants. Signé ; Collon, Motay P, Frouin procureur de la commune, Michel P, Proust, greffier Louis Million.

Après la période révolutionnaire le sieur Depont rentra en France où il mourut en 1805.

Le 15 Mai 1812 eut lieu la vente finale de la terre de Mandroux et dépendances au profit du mineur Jean-Charles François , fils de Jean Samuel Depont. Les géomètres levèrent un plan de la propriété, ce plan fut divisé en lots ou parcelle de lots puis fut adjugé aux habitants des villages voisins pour un prix moyen de 148.57 f l'hectare.
Les propriétaires des terres de Mandroux ont du enlever de l'emplacement certain du château des pierres de construction, des tuiles etc etc qui ont du servir à construire le village de Villeneuvede Forges existant actuellement…On retrouve des traces des vestiges du château dans diverse maisons (manteau de cheminée avec la croix des Templiers, linteaux de porte et fenêtres en pierres taillées et ornés de fresques etc etc…)
Ainsi se termina l'existence du château de Mandroux. Jusqu'à aujourd'hui seule « les fontaines » indiquaient le lieu présumé du château mais avec les nouvelles technologies d'aujourd'hui et en particulier la Géobiolocalisation, il est possible de déterminer plus exactement où a pu se situer le château et la chapelle.

Mais surprise, la suite dans le prochain numéro ……
avec les « états généraux » et le cahier des doléances de la commune de Forges en 1789.

11 NOVEMBRE

La commémoration de l'armistice du 11 Novembre 1918 revêtait un caractère particulier en cette année centenaire de la déclaration de guerre avec l'Allemagne en 1914.

Les musiciens de Chambon n'assurant plus la partie musicale de celle-ci, une vingtaine d'enfants de l'école dirigés par un professeur ont chanté la Marseillaise au pied du monument aux morts après le

dépôt de la gerbe traditionnelle. Ce moment solennel a été très apprécié par toutes les personnes présentes qui remercient les enfants et les enseignants pour leur implication lors de cet événement.

Notre monument est en cours de restauration et pourra se terminer maintenant aux beaux jours, le traitement des lettres à la feuille d'or nécessitant une atmosphère beaucoup plus sèche.

TELETHON

Le 29 Novembre, le collectif des associations de Forges a organisé pour la sixième fois une journée d'animation en faveur du téléthon avec ses fameux baptêmes en voiture de rallye suivis de la soirée « TARTIFLETTE ».

LE BILAN :

331 "BAPTÊMES EN VOITURE DE RALLYE"

plus de 130 repas le midi

150 crêpes vendues

250 repas "Tartiflette" le soir dans la salle des fêtes et sous Tivoli

Après déduction des dépenses (assurances, poste de secours, animation de la soirée et ingrédients divers) 4400 € seront versés à AFM-Téléthon (3845 € en 2013)
L'UDPS17 s'engage à reverser au Téléthon la moitié de la somme facturée, soit 250 € .

En accord avec la "Coordination 17 du Téléthon", nous recevrons les bénévoles des Téléthons locaux pour un "Merci Téléthon" le mardi 17 février à 20 heure 30 à la salle des Fêtes de Forges.

Les pompiers sont intervenus en fin de matinée pour secourir un "bricoleur du samedi" qui s'était blessé avec un engin et qui avait fait appel aux secouristes en poste sur notre événement. Nous savons que ce type d'animation entraîne des désagréments et une gêne pour certains et nous tenons encore une fois à les remercier pour leur compréhension.

Les organisateurs

Élections départementales des 22 et 29 Mars 2015

Un nouveau mode de scrutin

La loi du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, a modifié le mode de scrutin pour les élections des conseillers départementaux.
Les 22 et 29 mars 2015, les électeurs de chaque canton éliront au conseil départemental deux membres de sexe différent.
Chaque candidature se présentera sous la forme d'un binôme de candidats dont les noms seront ordonnés dans l'ordre alphabétique sur le bulletin de vote.
Cette réforme a nécessité un redécoupage des cantons dont le nombre a été divisé par deux (aujourd'hui il existe 2054 cantons).
Les conseils départementaux seront renouvelés intégralement tous les six ans. Précédemment, le renouvellement se faisait par moitié tous les trois ans.

Les conseillers généraux s'appellent désormais les conseillers départementaux

Pour être élu dès le **premier tour**, le binôme devra réunir :
- la majorité absolue des suffrages exprimés ;
- un nombre de suffrages égal au quart de celui des électeurs inscrits

Si un **second tour** est organisé :
Il le sera à la majorité relative, quel que soit le nombre des votants ;
Nul binôme ne peut être candidat au second tour s'il ne s'est présenté au premier tour et s'il n'a obtenu un nombre de suffrages égal au moins à 12,5 % du nombre des électeurs inscrits;
Exception 1 : dans le cas où un seul binôme remplit ces conditions, le binôme ayant obtenu, après celui-ci, le plus grand nombre de suffrages au premier tour peut se maintenir au second ;
Exception 2 : Dans le cas où aucun binôme ne remplit ces conditions, les deux binômes ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages au premier tour, peuvent se maintenir au second.

TRÉSOR PUBLIC

Depuis 1er janvier 2015, la Trésorerie d'Aigrefeuille a fermé définitivement ses portes, suite au regroupement du service avec Surgères. Les contribuables devront donc se rendre à Surgères pour les services à disposition du public.

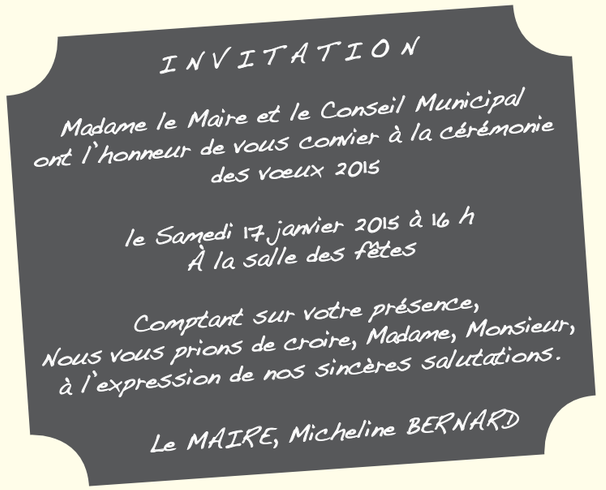

DISTRIBUTION DES SACS POUBELLES 2015

du 2 Février au 13 Février

aux heures d'ouverture de la mairie

pas de distribution en Juillet

LOGEMENT À LOUER

Au N° 2 de la rue Délidon, la commune propose à la location un appartement à usage d'habitation pour une famille, comprenant :
au rez-de-chaussée, un séjour-coin cuisine de 21 m2 et un cellier-bureau de 5,30 m2
à l'étage, 3 chambres de 10,13 et 13,80 m2, une salle de bain 3,5 m2 - WC
Montant du loyer : 450 €
Entrée dans les lieux au 1er MARS 2015
Les personnes intéressées peuvent faire acte de candidature auprès du secrétariat de la mairie avant le 15 février 2015.
Renseignements au 05 46 35 52 70 ou par mél. Mairie.forges@orange.fr

STATIONNEMENT GÊNANT

Par deux fois au mois de novembre, les véhicules du SMICTOM n'ont pu effectuer le ramassage des sacs poubelles, gênés par le stationnement des voitures dans la rue des Artisans. L'étroitesse de nos rues et la division de certaines maisons en plusieurs logements ont entraînés l'envahissement de celles-ci par les voitures.
Avant d'envisager la mise en place de règles restrictives qui pénaliseront certains résidents, nous comptons sur la bonne volonté et le civisme de chacun pour éviter ces désagréments.
Ces observations s'adressent également à tous les secteurs qui posent problème.

BALLADE THERMOGRAPHIQUE

La thermographie, qu'est-ce que c'est ?
La thermographie est une technique de mesure des températures obtenue à partir d'une caméra thermique et d'un appareil photo numérique. Cette technique permet de visualiser les déperditions thermiques au niveau d'un bâtiment en extérieur (façades, toitures,...) et en intérieur (ouvertures, plancher,...).
Plus la couleur est chaude, plus la surface émet de la chaleur.
La thermographie est un formidable outil visuel qui permet de se rendre compte de manière ludique et dynamique des déperditions énergétiques et ainsi de sensibiliser à l'importance de l'isolation. La bonne tenue d'une telle opération repose avant tout sur des conditions météorologiques particulières, associées à une période de froid.
Au fil de la promenade à la tombée de la nuit, les façades de maisons seront photographiées, et les clichés interprétés ensuite en salle par le conseiller énergie.

Rendez-vous le mercredi 21 janvier à 19 heures à la salle de la Mairie

INFOS DIVERSES

Petit rappel, c'est quoi le défi Familles à énergie Positive ? (FAEP pour les intimes)

FAEP est un défi d'économies d'énergie, dont l'objectif est de mobiliser le grand public sur les économies d'énergie que l'on peut réaliser au quotidien sans affecter le confort. Il se déroule pendant toute la saison de chauffage, du 1er décembre 2014 au 30 avril 2015. (Pour découvrir le défi 2012 en vidéo, c'est par ICI).

http://www.dailymotion.com/video/x13oeax_familles-a-energie-positive-faep_people

Cette année petite nouveauté, une extension est proposées pour réduire aussi ses déchets.
samedi 15 novembre à 18h30, pour le lancement du défi "Familles à Énergie Positive", nous avons accueilli dans la salle des fêtes de Forges une centaine de personnes d'Aunis Sud et des environs, venues en famille assister à la présentation du Défi Familles à Energie Positive 2014-2015.

L'Association Défi Energies 17 et le SMICTOM ont présenté le Défi Energie et le Défi Déchet (nouveauté 2015) devant une salle très concernée.
Le spectacle des Chercheurs d'Art a ensuite mis en lumière nos comportements et nos interrogations d' éco-citoyens de façon très joyeuse, et les acteurs ont reçu moult applaudissements. Cela a permis d'initier des échanges avec la salle.
Quant aux bonbons, tartes et autres cake, ils ont été dévorés !
A ce jour, Aunis Sud compte 77 famille engagées dans le Défi (+ 9 par rapport à l'année dernière).

CROIX-ROUGE FRANÇAISE

Permanences : 9 rue Franc Lapeyre
17000 La Rochelle - Tél. : 05.46.41.35.41
Lundi de 14 h à 17h - Mercredi de 9 h à 12 h -Vendredi de 14 h à 17 h

Vente de vêtements :
9 rue Franc Lapeyre La Rochelle - 05.46.41.35.41
les 11 et 25 février et 11 et 25 mars de 13 h à 16 h 30
Vente de vêtements :
7 rue Camille Desmoulins - Villeneuve les salines
05.46.44.63.43
Lundi de 12 h à 17 h - Jeudi de 10 h à 17 h
Vente de meubles et divers :
31 rue Billaud Varennes - 05.46.50.67.47;
1 jeudi sur 2, de 9 h à 12 h

RAM BOUT'CHOU

Mme Hannequin 05.46.00.52.92 ou 06.16.29.57.88
ou le secrétariat au 05.46.35.57.78

COVOITURAGE 17

Nouvelles coordonées : www.covoiturage.poitoucharentes.fr
N° Indigo : 0 820 820 138
Communauté de Communes
Aunis Sud

DON DU SANG

Association des Donneurs de Sang Bénévoles de la Plaine d'Aunis
dondusangaunis@gmail.com

ADMR

1 rue des Ecoles - 17290 Aigrefeuille
Tél. : 05.46.35.46.30.
Internet : www.admr.org
mail : aigrefeuille.admr@wanadoo.fr

ASSOCIATION D'AIDE À L'EMPLOI

Particulier, entreprise, association ou collectivité ?
Mise à disposition de personnel pour tous vos besoins sans engagement, ni frais de dossier (crédit d'impôt ou déduction 50%)*
Particulier : repassage, ménage, garde d'enfants, petit bricolage, jardinage...
Entreprise : manoeuvre, manutentionnaire, travaux saisonnier
Collectivité/association : agents polyvalents (cuisine, cantine, secrétaire, entretien des locaux, voirie...)
A partir de 14,95 €/h soit 7,50€
Contact : 05 46 27 53 07

AIDE SOCIALE

Assistante sociale du secteur :
Mme Stéphanie LEVRON -
Tél 05 46 35 53 37

UDAF

(Union Départementale des Associations Familiales)
17 - 21, rue Massiou - 17041 La Rochelle Cedex 1

Taxi à Forges

Taxi Lonna :
06 14 20 70 24

Secours Populaire : Espace solidarité 17

Porte Royale La Rochelle
Tél : 05 46 50 52 82 - 05 46 27 23 53
contact@spf17.or
Permanence tous les jeudis matins de 9h à 11h30
Dossier à remplir (ressources, charges...) et si droits ouvert, accès à l'aide alimentaire avec participation de 2,50 $
Possibilité également d'aide vestimentaire sous forme de boutique.
Dépôt des vêtements : mardi et jeudi après-midi de 14 h à 17 h

INFOS SERVICES

FOOTBALL USF

Deuxième année de nouvelle présidence et les projets avancent, les résultats de la poule senior sont moyens mais l'équipe se découvre et Pascal l'entraîneur y travaille.
Quelques nouveaux sont venus renforcer l'équipe, cela a fait du bien. Pour l équipe des jeunes U12/U13 encore un peu de patience avec les efforts de Laurent et David qui les entraînent depuis 2009, c'est une équipe motivée et intéressante qui progresse.
Sans oublier les moments de convivialité pour le club (repas de noël, vide grenier, match et repas avec US Vétérans ….) Merci beaucoup à la mairie pour son aide bien précieuse. Nous invitons tous les Forgiens et autres à venir nous encourager et nous vous informerons des manifestations 2015 .

BRODERIE - LOISIRS CREATIFS

Nous sommes quelques passionnées de travaux manuels qui se réunissent tous les 3èmes lundi du mois de 14 heures à 17 heures, salle de la Mairie à Forges.
Nous passons un agréable après-midi d'échanges de savoir et de connaissances.

Si vous souhaitez nous rejoindre, nous sommes prêtes à vous accueillir avec vos travaux et vos idées.

Prochain RDV le lundi 19 janvier 2015

Le groupe

Un nouveau service vient d'être mis en place à la Pépinière d'entreprises INDIGO de la Communauté de Communes Aunis Sud.

Il s'agit d'un espace de travail partagé dit de co-working pour tous ceux qui exercent en profession libérale de-chez eux et qui souhaiteraient ponctuellement partager un bureau pour partager des expériences, du réseau ou simplement recevoir des clients ou fournisseurs. Pour plus d'information :

http://www.aunis-sud.fr/economie/pepiniere-d-entreprises,1,1,206.php

« Professions libérales, travailleurs indépendants, marre de travailler seul de chez vous ?
Envie d'être moins isolé, de partage d'expérience, de séparer vie professionnelle et vie privée ?

INDIGO Pépinière d'entreprises ouvre exprès pour vous un espace de travail collaboratif dit de co-working accueillant et chaleureux pour favoriser la dynamique de groupe. Différents forfaits.
Pour plus d'information contactez le 05.46.07.52.00 ou par mail à indigo@aunis-sud.fr

NOUVEAU !!

Pizza Gourmet

à partir de Janvier, un nouveau Pizzaïolo proposera un service pizza à emporter les jeudi en soirée, devant la salle des Fêtes.
Farine Bio et produits frais pour les garnitures.
4 rue de la Mollerie - 17230 Longèves Tél. 0671817771

EPICERIE AMBULANTE

à partir de Mars, pour répondre aux besoins des personnes ayant des difficultés pour se déplacer, je passerai dans votre commune une fois par semaine avec mon camion-épicerie, afin de vous offrir un service de proximité.
Vous pourrez ainsi y trouver de quoi vous approvisionner en nourriture, mais aussi en produits ménager.
Vous pourrrez également passer commande de produits que vous souhaitez pour la semaine suivante.
Pour les personnes dans l'impossibilité de se déplacer à la boutique, la livraison à domicile est possible.
à bientôt votre épicière : Véronique

Forges en fête : un départ très festif !

Mission plus que réussie pour la nouvelle association "Forges en Fête". C'est aux couleurs du pays basque que les bénévoles de l'association ont proposé leur première soirée le samedi 11 octobre 2014. Au menu, un repas aux farandoles de saveurs : tapas, axoa de veau et gâteau basque ont transporté les Forgiens au pays des férias. La soirée animée par Live Evènement s'est terminée tard dans la nuit pour le plaisir de toutes et tous. Quelques jours plus tard, il ne fallait pas avoir peur des monstres, des fantômes, des sorcières et des chats noirs en ce vendredi 31 octobre. Pour le plaisir de nos enfants, "Forges en Fête" a proposé gratuitement un grand goûter-déguisé pour fêter Halloween. Après avoir mangé plein de friandises et participé à des jeux animés par les bénévoles de l'association, les enfants sont ensuite aller sonner aux portes des Forgiens en demandant des bonbons comme le veut la tradition.
Un grand merci et Bravo à tous les bénévoles de l'association.

Marie-Agnès

Le TTAZ (Théâtre Tous Azimuts) fait sa rentrée et prépare une nouvelle pièce !

Le samedi 25 et le dimanche 26 janvier 2014, à la salle des fêtes de FORGES,
la troupe du Théâtre Tous Azimuts de FORGES vous a présenté la pièce de Jacky VIALLON,

« Le grand chariot ».

Ces deux représentations théâtrales étaient aussi l'occasion de faire connaître des associations locales impliquées dans une réflexion sur plus de solidarité entre les habitants et leur environnement : **l'AMAP'AUNIS** de CHAMBON, **l'Accorderie de SURGERES**, l'association **Les Colibri**s, la **bibliothèque de FORGES**, ainsi que des producteurs bio comme **« La chèvre rit »**, de SAINT XANDRE, ou **les Œufs d'Aurore** BEROUJON, à VANDRE.

Nous tenons à remercier la commune de Forges pour son soutien depuis de nombreuses années, par le prêt d'une salle pour nos répétitions du vendredi soir, d'un lieu de stockage de notre matériel, et la mise à disposition gracieuse de la salle des fêtes, lors de nos représentations.

INTERVILLAGES

Notre commune est sollicitée pour participer aux Jeux Intervillages 2015 qui se dérouleront sur la commune de Ciré le 07 juin 2015.
Pour cette première édition, le thème des jeux sera "La Ferme". Nous avons rassemblé 7 personnes de la commune pour fonder l'ossature de l'équipe qui représentera Forges. Mais nous avons également besoin de vous, Forgiennes et Forgiens, pour participer avec nous à ces jeux. Toutes les bonnes volontés sont accueillies, nul besoin d'être membre d'une association.
Notre équipe doit être constitué d'une trentaine de personnes, femmes et hommes, dont des enfants (entre 8 et 12 ans), des ados (entre 13 et 18 ans) et des adultes.
Les critères sont simples, motivation et bonne humeur.
Nous comptons sur vous pour venir participer à ce rendez vous de rencontre.

Pour tous renseignements ou inscriptions vous pouvez contacter Cédric au 06.63.86.77.77 ou par mail à cedom14@bbox.fr.

Ça se passe comment la réforme des rythmes scolaires à l'école des Tilleuls ?

Depuis septembre 2014, les 24 heures hebdomadaires d'apprentissage des élèves de maternelle et de primaire sont étalées sur 4,5 jours, soit 9 demi-journées. La journée de classe est donc allégée et les élèves terminent la classe à 15h00 tous les mardis et jeudis.
Quelques enfants rentrent chez eux, mais la plupart reste à l'école.
C'est à ce moment que l'équipe des Bambins d'Aunis et les Atsem entrent en scène pour proposer aux enfants de nombreuses activités gratuites et prises en charge par la commune. Ce sont les TAP (Temps d'Activités Périscolaires).
Voici un aperçu des activités réalisées entre septembre et décembre 2014.

Pour les élèves de maternelle, les animateurs des Bambins et les ATSEM ont proposé , en alternance, des ateliers d'éveil en motricité et des ateliers de jeux autonomes selon la méthode Montessori. Pour préparer l'arrivée de Noël, nos chers petits ont fabriqué un calendrier de l'Avent, des objets en pâte à sel et des boules de Noël.
Les CP ont pu découvrir ou retrouver les jeux de société. Grâce à Christelle, ils sont incollables sur la technique de papier mâché et pourront ainsi réaliser les décors de l'atelier théâtre.
A partir de novembre, Aurélie les a invité à découvrir la nature et les activités autour du jardin. Ils sont aussi partis à la découverte du monde scientifique avec le professeur Justine.
Les CE1ont été les premiers à participer à

l'atelier-théâtre animé par Dominique et Célika. Ensuite, avec Christelle, ils ont redécouvert le plaisir des jeux de société et les ateliers nature et jardin avec Aurélie.
Les CE2 ont commencé les TAP avec du foot et de la gym entraînés par Elodie et Kevin puis ont pu choisir entre les activités nature et scientifique le jeudi. Ils ont terminé la 2ème période avec l'atelier théâtre.
Les CM1 se sont initiés au Hand-Ball avec Kevin puis avec Aurélie ils ont découvert l'atelier nature et jardin.
En 2ème période, ils ont pu faire des jeux collectifs avec Antonin, du Hip Hop avec Elodie. Julien Deschamps, un intervenant, leur a donné des cours de chant sur Stromae.
Les CM2 ont découvert le rythme à l'aide de percussions et d'une batterie avec Luc Diabira, un intervenant. Le jeudi, Elodie leur a proposé des jeux sportifs.
Chantal Lafond, bénévole à la bibliothèque, propose un mardi par mois une activité autour de l'imaginaire. Chaque groupe pourra y aller 2 fois dans l'année.
Le 18 décembre, une exposition des travaux des enfants suivi d'un pot avec les familles a permis de clore de manière conviviale ce premier trimestre de TAP.
Dès janvier 2015, les TAP réserveront encore de belles activités pour les enfants !

Mise en place d'un service Baby-sitting sur le territoire de la Communauté de Communes Aunis Sud à partir de Février 2015.

La Communauté de Communes Aunis Sud souhaite proposer aux habitants du territoire un service baby-sitting gratuit. Ce service proposera une mise en relation entre parents et personnes recherchant un job de baby-sitter.
Il s'adressera à tout public à partir de 16 ans souhaitant avoir une première expérience professionnelle sur ce métier et aux parents ayant besoin de faire garder leurs enfants **ponctuellement.**
La Communauté de Communes Aunis Sud, par la mise en place d'un service de proximité, facilite la mise en relation de l'offre et de la demande en matière de garde occasionnelle d'enfant (soirée, weekend, évènements familiaux,...). Elle n'est pas l'employeur des baby-sitters. Les engagements des baby-sitters et des parents résultent d'un accord entre eux, contrat de droit privé dans lequel la Communauté de Communes Aunis Sud n'intervient en rien et n'a aucune responsabilité.

BABY-SITTING

Pour vous inscrire :
Maison de l'Emploi et Bureau Information Jeunesse
Square du Château - BP 89 17700 Surgères

MAE : 05.46.07.51.66 – maisondelemploi@aunis-sud.fr
BIJ : 05.46.07.76.10 – bij@aunis-sud.fr

Salon jobs d'été à Surgères le 21 mars 2015
Samedi 21 Mars 2015 de 10h à 16h
Salle du Lavoir – Salle du Logis à SURGERES -
L'ensemble des partenaires de la Maison de l'Emploi de la Communauté de Communes Aunis Sud organise pour la 5ème année un forum sur les emplois saisonniers le samedi 21 mars 2015 – salle du lavoir et la salle du logis à Surgères.
Depuis 5 ans, ce forum permet de mettre en relation des employeurs et des candidats à la recherche d'un emploi saisonnier à partir de 16 ans.
Lors de la précédente édition, ce forum avait attiré plus de 250 personnes.
Contact : Bureau Information Jeunesse : 05.46.07.76.10 – bij@aunis-sud.fr

Rejoignez-nous sur https://fr-fr.facebook.com/bij.desurgeres

Encore une année achevée où nous avons bien profité !!!
En effet, voici le résumé de quelques actions du pôle jeunesse Plaine d'Aunis Pleine de Jeunes pour l'année 2014 :
Séjour neige en février à Veille Louron en partenariat avec le Centre d'action communale de Surgères, un mini-séjour à Oléron pour les 11/13 ans toujours avec le CAC de Surgères, un séjour à Sarlat en Dordogne pour les + de 13 ans, des nuitées en pagailles Koh Lanta, frayeurs... participation au Raid Aventure des bords de mer, aux soirées prévention en discothèque avec plusieurs structures jeunes, à un mini-séjour Disneyland Paris sous la magie d'halloween en octobre dernier.

De plus, cette année encore PAPJ à fait fort en inventant une nouvelle soirée EVENEMENT ouvert à tous (même aux non adhérents) sur le thème des jeux TV (vendredi 14 février 2014) dans la salle des fêtes de Croix Chapeau et à rassemblé 60 jeunes.

Et pour 2015 me direz vous, y a-t-il des perspectives de projets ?

Bien sûr que OUI, dès février, un groupe de 8 jeunes partira direction les pistes de ski pour une semaine (2ème semaine des vacances de février). C'est au cœur de Val Louron, que les jeunes de PAPJ profiteront des lieux, pour s'éclater...
Aux vacances d'avril, un groupe de 12 jeunes partira direction Paris pour aller participer à des émissions TV, visiter le musée Grévin, faire un coucou à la tour Eiffel et admirer le spectacle « Le bal des Vampires » (Comédie musicale).

PAPJ vous souhaite

UNE BONNE ANNÉE 2015 !!!

Dès le mois de janvier, PAPJ réunira les jeunes lors d'un palabre (temps de rencontre et de concertation) pour la mise en place de séjours pour l'été 2015.
Alors si toi aussi tu rêves de partir en vacances avec tes copains, copines cet été, PAPJ se fera un plaisir de t'aider à monter ton projet.

Sache que si tu as entre 11 (ou que tu es dans l'année de tes 11 ans) et 17 ans, tu peux nous rejoindre dès janvier !!!

NB : Au mois de janvier, PAPJ ouvrira le bal pour une soirée EVENEMENT LAS VEGAS ouvert à TOUS, GRATUITE (inscription par email) !!
Si tu es en CM2, tu es le bienvenu...

Aurélie : 06.21.82.36.20
Papj.jeunesse@hotmail.fr

ARTISANS ET COMMERÇANTS DE FORGES

Alt'Opann Aunis Informatique :
4, rue du Dolmen - 06 60 96 75 35 - altopann-aunis@orange.fr
Atelier CAMPO Artisanat d'art
9, grand rue - Puydrouard - 05 46 09 93 79 atelier.campo@laposte.net
Atout Service -
4, rue des Sœurs - Puydrouard - 06 64 11 77 77 - atout-services17@orange.fr
Aunis Découpe Viande Atelier de découpe
6, grande rue - Puydrouard - 06 85 27 15 87 - 06 74 13 95 00
Bardon James - Matériel agricole Vente Location
Z.A. Le Magnou - 05 46 35 54 84
Béton de l'Atlantique
Z.A. Le Magnou - 05 46 35 14 14
C.L.M. Peinture Décoration :
8, gde rue - Puydrouard - 06 76 86 43 28 - 06 98 35 05 14 - sarl.clmpeinture@gmail.com
Danché Eric Artisan maçon-carreleur
1, rue du Bois des Amourettes - Puydrouard - 06 22 86 30 85 - teixeiradanche@aol.com
Décybel Animations
3, rue des ormeaux - 06 65 30 97 78
Desbordes Thierry Horticulteur
1, chemin des Roches - 06 81 40 23 01
Design Mickey Motos Restauration-achat-vente
6, chemin des Roches - 06 50 68 42 24 - mickey12r@hotmail.fr
Drapeau Joël Commerce paille et fourrage
12, rue du Calvaire - Puydrouard - 05 46 35 57 56
Gaillard Mathieu Electricité générale/plomberie
2b, r Eugène Charron - 06 60 47 28 09 - 05 46 01 39 75 - gme.atlantique@gmail.com
Guichard Nicole Vente à domicile -Cosmétique
2, rue du Stade - 05 46 35 73 37
Kamp Fernand Electricité générale
3, Le Magnou - 05 46 35 73 44
la Cour des saveurs Traiteur Evénementiel
5, rue de l'Aunis - 06 66 26 26 15 - vpacaud@sfr.fr
MD.Elec élec générale, chauffage, vmc
Desnoyers Mikaël - 06 80 64 74 53 - md.electricite@gmail.com
Méca Soudures
Le Magnou Z.A. Le Magnou - 05 46 68 57 07
Moinet espace création
Z.A. Le Magnou - 06 10 69 12 47
Morin Eric - Exploitant forestier
6, rue de l'Aunis - 05 46 35 79 63
Mouvant Guillaume Puydrouard
17290 Forges - 06 20 76 12 33 - www.assista-bati.fr
MP GEST
9, rue des Ormeaux - 06 07 37 13 65 mpgest@wanadoo.fr
Ets Ouvrard Machines agricoles
Les Ormeaux - 05 46 35 75 40
Petrowiste Lionel – Maçonnerie Travaux du bâtiment
16, rue des Artisans - 06 43 13 43 33
Picot Christophe Menuiserie - Cloisons sèches
12, route de Marlonges - Villeneuve - 05 46 35 17 68
Planète Broderie Christophe Legourd
9, rue des Ormeaux - 06 07 76 44 46 - planetebroderie@orange.fr
Loriot automobiles
1, rue de la Mare - Puydrouard - 05 46 35 55 90
Occasions Camping-Car 17
Madame Pascual - Z.A. Le Magnou - 06 82 83 08 21
Star Société Terreaux Amendements Rochelais
Z.A. Le Magnou - 05 46 35 05 35
Touc'en Création Angélique Berton
Infographiste freelance - 7 rue de la Cordée - angy.berton@orange.fr
Voilerie Co-de Z.A.
Le Magnou - 05 46 35 77 17

ACTIVITE TOURISTIQUE

Le Relais du Paradis Chambres d'hôtes et gîtes
4, rue du Paradis - 08 99 23 43 12
http://www.likhom.com/chambre_hotes/le-relais-du-paradis/forges/france

L'Écurie Chambres d'hôtes-gîtes
4bis rue des Sœurs - Puydrouard 06 08 58 31 03 - lecurie17@orange.fr
http://perso.orange.fr/lecurie-puydrouard

Gîte Rural du Vieux Chêne :
Hameau de la Beltrie 06 62 35 35 58 – veronique.chavagnat@gmail.com

LES ASSOCIATIONS DE FORGES

A.C.C.A. Chasse
Richard Barbier - 3, rue des Artisans - 05 46 27 50 07

Agir avec le XV Rochelais
Club supporter - Alain MAYOUX - 06 13 27 16 14

Amicale Laïque Gym, Loto, Fêtes
Gérard Renou - 10 rue Délidon - 05 46 35 56 83

Amour de talents Animation Comédie musicale
David Patient - 06 29 80 10 44 -

Bambins d'Aunis
Crèche, Directrice : P. Bailly - Place de l'église - 05 46 35 58 23
Halte-garderie : Directrice Adj : B. Moulard

La Boule Forgienne - Club de pétanque
Grégory Petrowiste - 06 23 93 24 66

C.B. Rallye17 Sport Auto
Joffrey COUSSOT - 06 26 94 42 49

CGAG Généalogie
1, chemin de la Maisonnette - 09 77 652 095
http://www.cyber-groupe-association-genealogie.com

Les Drôles du MX Moto-cross - Stéphane Cosseau
21b, rue Eugène Charron - 05 46 35 35 13 - 06 27 60 50 86

F.N.A.C.A. - Yves DAVID -
Villeneuve 05 46 35 75 87

PAPJ - Squat Des Jeunes Activités Ado -
Aurélie ZA fief Girard - Le Thou 06 21 82 36 20

Tous Azimuts Théâtre Janine Potier
3, rue Bellot, Fouras - 05 46 83 28 84

USF Forges Football - Tennis - Cédric SIXTA
11, rue de Fontenay – Forges 06 69 03 42 45

USF Vétérans Football Bruno FAUCHER
9, rue du Calvaire – Forges

Web Forges d'Aunis Micro-informatique
Eric Savinel
4, rue du dolmen 05 46 43 42 03